Distr. GÉNÉRALE

CES/SEM.46/1 18 décembre 2000

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

<u>Séminaire commun CEE/Eurostat sur les registres</u> <u>des activités industrielles et commerciales</u> (Genève, 28-29 juin 2001)

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU SÉMINAIRE

qui s'ouvrira au Palais des Nations à Genève le 28 juin 2001 à 14 h 30

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Élection du Bureau
- 3. Informations données par Eurostat
- 4. Comment améliorer les liens entre les registres statistiques des activités industrielles et commerciales et les sources administratives
- 5. Questions de qualité et méthodes à utiliser pour améliorer sur plusieurs plans la qualité des registres des activités industrielles et commerciales
- 6. Résultats obtenus dans la mise au point d'un registre unique des activités industrielles et commerciales dans les pays membres
- 7. Coopération entre divers utilisateurs des registres statistiques des activités industrielles et commerciales dans les services nationaux de statistique
- 8. Problèmes liés aux unités statistiques dans les registres des activités industrielles et commerciales
- 9. Travaux futurs
- 10. Questions diverses
- 11. Adoption du rapport

GE.00-33599 (F)

## <u>Notes</u>

La Conférence des statisticiens européens, à sa réunion plénière de 2000, a inscrit cette réunion à son programme de travail pour 2000/2001 et 2001/2002 (CES/2000/26/Add.3). Des services d'interprétation seront assurés pour l'anglais, le français et le russe, et seules les communications sollicitées seront traduites. Les autres communications seront reproduites dans les langues dans lesquelles elles auront été présentées au secrétariat.

Les experts qui envisagent de participer à cette réunion sont priés d'en informer le secrétariat de la CEE (No de télécopie : 41-22-917-00-40/917-05-46; courrier électronique : miodrag.pesut@unece.org).

Les documents ne seront transmis par le secrétariat qu'après réception de cette notification.

Pour faciliter la transmission des documents par courrier électronique, veuillez si possible indiquer le nom et l'adresse électronique des experts qui envisagent de participer à la réunion.

----